

PLANIFICATION PRÉALABLE DES SOINS



D'ici 2020, plus de 330 000 Canadiens mourront chaque année.

La planification préalable des soins, c'est réfléchir à nos volontés en matière de soins personnels et de santé, et d'en discuter.

Cette démarche vous permet de dire aux autres ce qui serait important pour vous si vous deveniez incapable de vous exprimer en raison d'une maladie ou d'une crise imprévue.

Cela suppose d'en parler avec votre famille et vos amis, vos mandataires, vos prestataires de soins, vos conseillers juridiques et vos planificateurs personnels.



80% des Canadiens croient que la planification préalable des soins est importante
Pourtant, moins de 1 Canadien sur 5 a préparé un plan préalable de soins

Les Canadiens accordent de l'importance aux conversations au sujet de leurs éventuels soins personnels et de santé

93% pensent qu'il est important d'en parler avec la famille et les amis, mais seulement **36%** l'ont fait
80% pensent qu'il est important d'en parler avec un prestataire de soins, mais seulement **8%** l'ont fait
66% pensent qu'il est important d'en parler avec un avocat, mais seulement **7%** l'ont fait

RÉFLÉCHIR



Démarrez la conversation et faites partie des **7 millions** de Canadiens qui ont préparé un plan.

Les gens pensent que ces conversations doivent commencer tôt

40% lorsqu'ils sont âgés de 35 à 54 ans
36% lorsqu'ils sont en santé
28% lorsqu'ils rédigent leur testament
11% lorsqu'on leur diagnostique une maladie grave

MAIS les gens ont besoin d'aide pour faciliter la tenue de ces conversations

Plus de soutien **45%** Plus de ressources **29%** Plus de temps personnel **9%**

AGIR

Parlons-en

Avec le financement de



Health Canada Santé Canada

www.planificationprealable.ca

Ce sondage a été réalisé par Nanos en février 2019, auprès d'environ 3 000 personnes de partout au Canada.